

N°05/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 janvier 2021

OBJET : Délibération pour l'avenant de la STEP de Combardenq

Le vingt-huit janvier deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Chauffayer en raison de la crise sanitaire (Covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 18

Secrétaire de séance : GIRAUD Sylvie

Convocation en date du : 18 janvier 2021

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain, SROCZYNSKI Charles

ABSENTS : AUBERT Sylvain, GALLAND Daniel (pouvoir donné à Thierry CATELAN), MAGNAN Richard (pouvoir donné à Richard ACHIN)

EXCUSEE : BERNARD Aline

Monsieur le Maire présente les travaux supplémentaires réalisés dans le cadre du marché « Filtres plantes de roseaux d'une capacité de 230 EH » de la STEP de Combardenq:

- Le Renforcement de la voirie cloutage 100/500 : 7 855€ H.T
- Regard de vidange à côté de la dalle béton du local technique : 595€ H.T
- Regard 1000X1000 au départ du chemin pour branchement AEP : 915€ H.T
- Réfection des regards d'eaux usées pour 8 regards : 7 450€ H.T

Le montant total s'élève à 16 815€ H.T et 20 178€ TTC (soit 5% du marché). Il rappelle que le marché initial signé s'élevait à 330 446,16 € HT.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de valider l'avenant au marché de 16 815€ H.T.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE D'AUBESSAGNE